

# INF'AUJOLS



Copie d'un dessin original d'Alexandre de Rouméjoux, réalisé en 1867  
(collection Bibliothèque numérique du Périgord)

Bulletin n°18  
Mai 2019

## *Bulletin d'information de la Municipalité*

*Pour avoir beaucoup cherché dans différentes archives lors de la réalisation du dossier destiné à la Fondation du Patrimoine, nous savions que l'église était autrefois reliée au rempart crénelé de notre village classé monument historique, mais aucune photo, description ou document n'avaient pu être trouvés.*

*Ce fut donc une très belle surprise lorsque nous avons appris qu'il existait des dessins antérieurs à la reconstruction de l'église qui a eu lieu en 1878. Sur cette page, vous pouvez découvrir la copie de l'un des dessins réalisés par Alexandre de Rouméjoux.*

*A l'époque, il n'y avait pas de route devant l'église, mais un chemin avec un passage sous une partie du château aujourd'hui démolie. La partie moyenâgeuse du clocher a été conservée lors de la reconstruction et modifiée dans sa partie supérieure.*

*D'autres dessins sont visibles sur le site des archives départementales de la Dordogne (il suffit de taper Aujols dans le moteur de recherche du site).*

Geneviève DEJEAN

# PLAN D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne se construit progressivement.

**La première étape, celle du diagnostic, est sur le point de s'achever  
et sera présentée au public  
mardi 4 juin à 18h30 à la salle des fêtes de Varaire.**

Sur cette base, une stratégie politique locale puis un règlement écrit et graphique se dessineront.

## Pourquoi un PLUi ?

Le PLUi est un document aussi rébarbatif qu'essentiel car il fixe sur une dizaine d'années la **stratégie de développement du territoire**, la **planification de l'urbanisme**, **définit les zones constructibles**, le tout selon des objectifs économiques, démographiques ou encore environnementaux. Le PLUi est donc un outil d'utilité publique efficace pour appliquer une vision d'ensemble à l'échelle de la parcelle.

## Où en est le PLUi de la communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne ?

L'élaboration du PLUi a débuté en septembre 2018. Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) doit être élaboré fin 2019/début 2020, avant la définition du zonage. Le but est d'adopter le PLU courant 2021.

## Ce qui sera évoqué mardi soir

Le bureau d'urbanisme Cairn Territoires a effectué un diagnostic du territoire, de sa démographie à son économie en passant par ses logements. Cette étude technique a été croisée avec l'approche de terrain et l'expérience des élus locaux qui ont travaillé collectivement sur ce diagnostic. L'objectif est de faire ressortir les enjeux et le potentiel du territoire.

## Ce qui ne sera pas évoqué mardi soir

Le zonage précis, parcelle par parcelle, ne sera pas au menu de la réunion. Il viendra bien plus tard dans l'élaboration, courant 2020. Les cas individuels ne seront donc pas traités au cours de la réunion publique, qui posera seulement les bases du futur PLUi.

Habitants, représentants d'associations, professionnels, etc., êtes tous concernés par l'avenir du territoire. Donnez votre avis à l'occasion de cette réunion publique.

**Vous avez la possibilité de déposer votre requête sur :**

- Le registre de concertation papier (cahier bleu) en mairie ou au siège de la communauté de communes, 38 place de la Bascule, 46230 Lalbenque OU sur le registre de concertation électronique à l'adresse suivante : [concertationplui.ccpll@orange.fr](mailto:concertationplui.ccpll@orange.fr)

Pour plus d'information, contactez le service urbanisme – Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne - Téléphone : 05.65.24.60.44. - Mail : [urbanisme.ccpll@orange.fr](mailto:urbanisme.ccpll@orange.fr)  
Site internet : <http://www.cc-lalbenque-limogne.fr/>

## Les prochaines étapes du PLUi

**1. Le projet politique local** qui découlera de l'état des lieux (= « le Projet d'Aménagement et de Développement Durables », ou « PADD »). Socle du PLUi, c'est un document qui permet de comprendre la vision des élus concernant l'aménagement du territoire pour la décennie à venir

*Calendrier prévisionnel : jusqu'en janvier 2020*

**2. Le règlement (écrit et graphique)** qui traduira les choix politiques en règles auxquels les habitants devront se conformer pour construire, réhabiliter, rénover, etc.

*Calendrier prévisionnel : jusqu'en novembre 2020*

L'étape suivante consistera à soumettre à l'enquête publique l'ensemble de ces pièces constituant le PLUi. Celle-ci est prévue courant 2021. **L'application du PLUi est donc prévue fin 2021.**

# MISE A JOUR DU CADASTRE

En vertu de l'Arrêté Préfectoral relatif aux opérations de conservation cadastrale, un géomètre du cadastre passe périodiquement dans les communes pour procéder à la mise à jour des bases des impôts directs locaux, des taxes assimilées et à l'actualisation du plan cadastral.

Le géomètre du cadastre interviendra sur la commune d'Aujols durant les mois de juin, juillet août. Cet agent, dûment accrédité, peut être amené à réaliser, dans le respect des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées. Il peut donc accéder, sans autorisation, à l'intérieur des propriétés privées mais jamais à l'intérieur des habitations.

Vous ne pouvez donc pas refuser l'accès à un agent porteur d'une copie d'arrêté préfectoral. En cas de doute, vous pouvez téléphoner à la mairie qui a connaissance des caractéristiques du véhicule du géomètre.



CAHORS, le 21/05/2019

POLE DE TOPOGRAPHIE ET DE GESTION CADASTRALE DU LOT  
83, rue Victor Hugo  
46009 CAHORS Cedex

TÉLÉPHONE : 05.65.20.33.34  
Mel : ptgc.lot@dgfip.finances.gouv.fr

## PASSAGE DU GEOMETRE DU CADASTRE DANS LA COMMUNE

COMMUNE : AUJOLS

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur BOUCHER, géomètre des finances publiques, se rendra dans votre commune au cours des mois de juin, juillet et août 2019 afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral.

Je vous prie de bien vouloir en informer par voie d'affichage les habitants et contribuables de votre commune. Cet avis de passage pourrait également, le cas échéant, faire l'objet d'un encart dans le journal local ou sur le site internet de votre commune afin d'informer au mieux les propriétaires fonciers.

De même, afin de faciliter les contacts avec les administrés, un agent de la municipalité pourrait utilement accompagner Monsieur BOUCHER dans ses travaux en commune si celui-ci en manifestait le besoin.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Inspecteur des Finances Publiques  
Sébastien Movsessian

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

# A NE PAS MANQUER

## FEST'AUJOLS ORGANISE PAR L'ASSOCIATION « LOUS FESTAIRE »



Au programme :

- Aubades aux habitants le dimanche 16 juin (merci de réserver le meilleur accueil aux organisateurs).
- Vendredi 28 juin : soirée concerts gratuits
- Samedi 29 juin : Concerts gratuits en soirée et feu de St Jean sur le lac - Apéritif offert par la municipalité
- Dimanche 30 juin : messe à 10h30, cérémonie au monument aux morts  
Soirée repas : plat aujolais  
Concerts gratuits en soirée et Feu d'artifice sur la lac

UN PROGRAMME PLUS DÉTAILLÉ SERA DISTRIBUÉ  
AUX AUJOLAIS EN TEMPS VOULU

## MARCHE DOMINICAL DES LAVOIRS

Ne manquez pas la reprise du marché dominical - Place du lac de 9h00 à 12h30

DU DIMANCHE 7 JUILLET 2019 AU DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019 INCLUS

Vous y trouverez :

- Légumes et fruits
- produits régionaux et de saison
- artisanat
- productions locales
- gâteaux & biscuits secs

et au cabanon

(ouverture assurée par Aujols Culture & Loisirs)

- dépôt de pain, viennoiseries et journal (la Dépêche)
- buvette avec café et boissons diverses



## LES HEURES MUSICALES D'AUJOLS ORGANISE PAR « AUJOLS CULTURE & LOISIRS »



Programme :

**Jeudi 25 juillet :** « Des virtuoses .....Une rencontre » avec Min-Jung Kym (piano) et Sergey Levitin (violin)

**Vendredi 26 juillet** sera réservé aux jeunes amateurs (instrumentistes et chanteurs) qui seront encadrés par les artistes du festival. Début des ateliers à 13h15 suivis à 18h00 d'un concert public réunissant tous les stagiaires et les musiciens.

**Samedi 27 juillet :** « chefs d'œuvre » avec Hiroaki Takenouchi, (piano)

**Dimanche 28 juillet :** «Musique de Nuit - Chants et mélodies » avec Anna Ilona Domnich (soprano), Charles Mutter (violin), Martin Yates (piano) et Giuseppe Ciraso Cali (contrebasse)

## ET AUSSI.....

- Mardi 4 juin à 20h30 : soirée conte avec Clément BOUSCAREL au théâtre de verdure de LALBENQUE
- Vendredi 7 juin à 20h30 : Conférence « Le bestiaire paléontologique du Quercy » à la MAISON Communautaire à LALBENQUE (conférence animée par Maëva ORLIAC paléontologue à l'université de Montpellier) – Soirée organisée par le PNRQ